

LA POLLUTION

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES PLAGES SOUILLÉES PAR
LE PÉTROLE ÉCHAPPÉ DE L'ÉPAVE DE
L'«IRVING WHALE»

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-être le ministre des Pêches et des Forêts devrait-il en prendre note ou même donner une partie de la réponse. La question a été posée il y a une semaine par mon collègue le ministre...

Des voix: Oh, oh!

M. MacDonald: ...le député de Hillsborough. C'est un lapsus qui pourrait devenir réalité, monsieur l'Orateur. Ma question porte sur l'apparition soudaine de boules de pétrole coagulé le long de la côte Nord de l'Île-du-Prince-Édouard. On craint que ce mazout ne provienne de l'*Irving Whale* qui a coulé au large de l'Île-du-Prince-Édouard, en septembre 1970. Comme on craint toujours que les plages de l'Île-du-Prince-Édouard soient polluées par le mazout de l'*Irving Whale*, le ministre peut-il nous dire si son ministère a étudié cette question, et peut-il nous indiquer les mesures qui seront prises pour écarter le danger que constitue l'épave de ce navire.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons effectué toutes les recherches possibles, tandis qu'il y avait encore de la glace et de la neige sur les plages. Je peux dire tout d'abord sans réserve que des quantités relativement restreintes ont échoué sur les rives. Un programme spécial a été mis sur pied, afin de procéder au nettoyage de la rive lorsque la glace et la neige auront disparu.

Pour ce qui est de la destruction du *Irving Whale*, il faut se demander quand il sera le plus opportun de le faire. Nous ne prendrons sûrement aucune initiative qui irait à l'encontre des conceptions du gouvernement et des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard. Je peux également donner l'assurance que, d'après les enquêtes effectuées récemment, il n'y a pas de pétrole qui s'échappe de la carcasse du navire et ce qu'on trouve sur le rivage est le reliquat du pétrole déversé l'automne dernier.

* * *

LES FINANCES

L'ABOLITION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le gouvernement prévoit-il faire disparaître la taxe fédérale de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, tel que demandé par l'Association des constructeurs canadiens?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que cette question a été posée il y a à peine quelques jours. Si le premier ministre désire y répondre, je ne m'y oppose pas, mais je suggère à l'honorable député que la question ayant été posée à plusieurs reprises, au cours des derniers jours, il n'y a peut-être pas lieu qu'elle soit de nouveau posée aujourd'hui.

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT DE DIPLÔMÉS FRANCO-
PHONES—LE CONSEIL DES SCIENCES ET LE PROJET
D'USINE D'URANIUM ENRICHÉ

[Traduction]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor. Elle comprend deux parties et elle a trait à des déclarations à l'appel des motions; il en a fait une hier et j'en espère une autre. Quant à la déclaration d'hier, assurera-t-il à la Chambre que, nonobstant le recours à la caisse d'éventualités, les dispositions de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliqueront, et surtout que le système du mérite sera respecté tant pour l'emploi que pour l'avancement? Quant à la déclaration que j'attends de lui, en tant que ministre chargé du Conseil des sciences, a-t-il discuté avec le Conseil la possibilité de mettre la Chambre au courant des implications et des répercussions de l'annonce de la Brinco au sujet de l'utilisation d'uranium enrichi et des effets de cette décision sur les engagements du gouvernement fédéral à propos de l'eau lourde?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la première question, je puis assurer au député que le principe du mérite s'appliquera dans sa totalité relativement à l'annonce que j'ai faite hier sur l'embauchage de quelque 276 francophones.

Quant à la seconde question, j'ignore si le Conseil des sciences est sur le point d'entreprendre le genre d'étude assez approfondie dont le député a parlé, mais je me renseignerai.

M. Nowlan: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député avouera qu'il a posé sa question de façon plutôt inusitée. Si l'on permet aux députés de poser deux questions en même temps sur des sujets entièrement différents, il pourra vite arriver qu'un député pose trois ou quatre questions sur trois ou quatre sujets différents. Dans le cas présent, la question supplémentaire du député peut se rapporter à la première question ou à la seconde question qu'il a soulevée. C'est tout à fait irrégulier. A mon avis, cela ne devrait pas être permis. Cependant, le député pourrait sans doute poser une question supplémentaire sur l'une des deux questions qu'il a soulevées.

M. Nowlan: Merci, monsieur l'Orateur, de votre indulgence. J'essayais tout simplement de donner plus d'ampleur au sujet de la question. Cette question-ci s'adresse au premier ministre. Le gouvernement a-t-il décidé d'examiner, peut-être avec le concours du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, les répercussions que pourrait avoir le projet annoncé par la Brinco à propos de l'utilisation d'uranium enrichi, ainsi que ses effets éventuels sur les engagements du gouvernement fédéral à propos de l'eau lourde?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne sais s'il convient de parler d'un examen, mais je sais qu'on a correspondu avec moi à ce